



Inscriptions et renseignements : 06.61.29.94.78
<http://capgaronne-ollioules.jimbo.com>



RÈGLEMENT

Course pédestre en duo ouverte aux hommes et aux femmes, licenciés ou non, de la catégorie cadet à Master 1, 2, 3, 4.

Les duos pourront être formés par couple mixte, ou deux femmes ou deux hommes.

Le premier coureur du duo s'élanche pour une boucle de 3 kms (qui sera fléchée au sol et signaleurs tout le long du parcours), puis donnera le relais au second coureur du duo, puis ils feront une troisième boucle ensemble.

Départ : 9h00, place Jean Jaurès à Ollioules

Arrivée : au même endroit après trois boucles.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve pour des causes indépendantes de sa volonté et qu'elle jugera pouvant nuire à la sécurité des participants. Les coureurs participent à la course sous leur propre responsabilité. Chaque coureur devra être couvert par son assurance personnelle et devra présenter un certificat médical (ou sa photocopie certifiée conforme) datant de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Les coureurs licenciés bénéficient des droits accordés par la police d'assurance liés à leur licence, conformément à l'article 6 de loi n°99-223 du 23/03/1999, conformément au décret 87/473 du 01/07/1987. Le certificat sera conservé par le club La Foulée Ollioulaise.

La responsabilité de l'organisateur est couverte par une police d'assurance souscrite par le FFA auprès de **AIAC Courtage, 14 Rue de Clichy, 75311 Paris cedex 09**. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de problèmes d'ordre physique ou physiologique immédiats ou futurs.

Assistance médicale : service médical ADPST

Inscription et remise des dossards :

- **Par Internet :** gerard.benvenuto@free.fr
- **Par courrier :** Jusqu'au mercredi 26 juillet 2017 auprès de M Benvenuto Gérard, 48, Traverse du Mas d'Ixelles 83140 Six-Fours — Port : 06 61 29 94 78
Les droits d'inscription sont fixés à 20€ par duo et 24€ le jour de la course.
Chèques à l'ordre de « La Foulée Ollioulaise ».
- **Chez Running Conseil Ollioules :** Espace Mermoz A1, Avenue Mermoz 83190 Ollioules, jusqu'au 04/08/2017 à 12h
- **Le jour de la course :** Place Jean Jaurès Ollioules, à partir de 07h, clôture des inscriptions 08h30

Les plus : Parking et douches au stade Aldo Piemontesi. Parking Orlandi disponible à l'entrée du village.

Inscription fixée à 20€ par couple de coureurs et 24€ le jour de la course.

Classement et récompenses : Des coupes ou trophées récompenseront les trois premiers couples mixtes, les trois premiers couples femmes et les trois premiers couples hommes, sans tenir compte des catégories. Sera également récompensé le premier couple Ollioulais.

Un tirage au sort sera effectué.

Une serviette sera remise à chaque participant dans la limite de 80 couples

Site du club : <http://capgaronne-ollioules.jimdo.com/>

Page facebook : [La Foulée Ollioulaise - Cap Garonne](#)

COURSE : Corrida de la Saint-Laurent

Dimanche 6 Août 2017—Départ à 09h

Sur la place Jean JAURES — Mairie Ollioules

Merci de bien vouloir remplir ce bulletin, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de « La Foulée Ollioulaise ».

Les droits d'inscription sont fixés à 20€ par duo et 24€ le jour de la course

COUREUR (EUSE) 1

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

.....

Catégorie : Sexe :

Adresse :

.....

.....

.....

Licencié : NON OUI

Club / association :

.....

N° Licence :

.....

Règlement : Chèque Espèce

Certificat Médical

Au plus tard lors du retrait du dossard, le matin de la course, je fournirai obligatoirement une licence ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an et signé., ou sa photocopie de -1 an.

Aucun certificat médical ne pourra être délivré sur place par le médecin de la course.

Date :

Signature : (précédée de la mention "Lu et Approuvé")

COUREUR (EUSE) 2

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

.....

Catégorie : Sexe :

Adresse :

.....

.....

Licencié : NON OUI

Club / association :

.....

N° Licence :

.....

Règlement : Chèque Espèce

Certificat Médical

Au plus tard lors du retrait du dossard, le matin de la course, je fournirai obligatoirement une licence ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an et signé., ou sa photocopie de -1 an.

Aucun certificat médical ne pourra être délivré sur place par le médecin de la course.

Date :

Signature : (précédée de la mention "Lu et Approuvé")

Numéro de DOSSARD :